



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
18	29	28

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 5 juin 2025 à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation du 3 Juin 2025 dont le caractère d'urgence a été validé en début de séance, adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, BOURGUE Michèle, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danièle, JEAN Nathalie, MILAD Lydie, MANDINE David, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : MICHELOTTI Marie-Line donne pouvoir à VANDENBOSSCHE Frédéric, BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à COUSTABEAU Gérard, FANTAUZZO Marie-France donne pouvoir à JEAN Didier, ROUSSIER Michel donne pouvoir à VAILLAT Fanny, ROBERT Astrid donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, LAFOND Emilie donne pouvoir à RICARD Isabelle, URAS Patrick donne pouvoir à VANHALST Philippe, AYME Michel donne pouvoir à JEAN Nathalie, MORENO Manuel donne pouvoir à POSTIAUX Régis

Conseillers Municipaux absents : SERAFINI Audrey

Délibération N° 25/35-

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE ENTRE LA COMMUNE ET L'INRAP POUR LA MISE EN PLACE DE L'EXPOSITION « SILVACANE, 850 ANS D'HISTOIRE »

Rapporteur : Mme Isabelle RICARD

Indique à l'assemblée que la convention de partenariat culturel et scientifique entre la commune et l'Institut National de Recherches Archéologiques a pour objet de définir les modalités de la collaboration entre les deux parties dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée « Silvacane, 850 ans d'histoire » présentée dans le réfectoire de l'abbaye de Silvacane du 20/09/2025 au 15/03/2026.

L'exposition est consacrée à la présentation des objets archéologiques découverts à l'abbaye de Silvacane et d'objets en lien avec son histoire.

La commune, en sa qualité de maître d'ouvrage de l'exposition, prend à sa charge sa conception, sa réalisation, son exploitation et son animation, ainsi que les opérations de promotion et de communication. Elle pilote l'ensemble des opérations et effectue la coordination entre les différents partenaires et prestataires intervenant dans la mise en place des manifestations.

L'INRAP assure le recueil des données scientifiques, réalise l'étude des mobiliers archéologiques, rédige les panneaux, traite l'iconographie, rédige les notices, assure le traitement du mobilier, aide au montage et démontage, participe à la programmation culturelle autour de l'exposition.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat culturel et scientifique telle qu'elle est annexée.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le ... 11/06/25

Et de la publication sur le site internet le ... 11/06/25

ou notification le ... 11/06/25

REÇU EN PREFECTURE

le 11/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20250605-DELIB_25_35